

PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES FERROVIAIRES ACCROCHEUR, CHEF DE MANŒUVRE, CONDUCTEUR DE LOCOTRACTEUR



OBJECTIF :

Perfectionner le personnel aux opérations d'accrochage et de décrochage de wagons, à la manœuvre et à la conduite des engins moteurs ferroviaires conformément à l'application du référentiel de l'arrêté 21 du décret 92.352 du 1^{er} avril 1992. Recommandations R283 et R265 de la CNAM – Note N°25.

PERSONNEL CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Comprendre et parler le français
- Savoir lire et écrire le français
- Etre âgé de plus de 18 ans
- Aptitude médicale
- Conducteurs titulaires ou occasionnels.
- Personnel affecté à la fonction d'accrocheur ou de pilote, de chef de manœuvre, de conducteur au sein de l'entreprise disposant d'un réseau ferroviaire interne
- Périodicité de maintien des compétences : 3 ans

DUREE :

	<i>Petit embranché</i>	<i>Moyen embranché</i>	<i>Gros embranché</i>
Accrocheur de wagon P1	2 jours	2 jours	2 jours
Chef de manœuvre P2	/	4 jours	5 jours
Conducteur d'engin P3	/	4 jours	5 jours
Actualisation	4 ans	3 ans	3 ans

Petit embranché : établissement qui ne dispose pas de son propre engin moteur ferroviaire.

Moyen embranché : établissement qui dispose d'un seul engin moteur ferroviaire.

Gros embranché : établissement qui dispose d'au moins 2 engins moteurs ferroviaires fonctionnant simultanément.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- **6 personnes maximum par session**

LIEU DU STAGE :

- **Sur le site de votre société**

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Echange avec les stagiaires
- Matériel vidéo (films sur la sécurité et technique)
- Documentation
- Ensembles mécaniques détaillés
- Vidéoprojecteur
- Exercices pratiques

PROGRAMME :

FORMATION THEORIQUE

- Accueil
- Tour de table
- Attentes de chaque stagiaire
- Rappel des objectifs de la formation
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

- Système préventif en France
- Accidents du travail et les maladies professionnelles
- Règles et consignes de sécurité
- Responsabilité pénale
- Législation en vigueur

- Responsabilité du chef de manœuvre ou du pilote
- Classification des voies
- Accessoires pour immobilisation des wagons
- Technique de l'accrochage et décrochage
- Gestes et postures
- Responsabilités du conducteur
- Technologie de l'engin, fonctionnement, freinage, poids frein
- Technologie du fonctionnement frein direct et frein continu automatique
- Explication du réseau
- Structure d'une voie ferrée
- Contrôles et vérifications
- Signalisation optique et acoustique

FORMATION PRATIQUE

- Missions et responsabilités
- Composition de l'équipe de manœuvre
- Les gabarits
- Utilisation du matériel roulant : déplacement des wagons
- Mesures à prendre au cours des manœuvres
- Règles de circulation
- Les différents mouvements
- Reconnaissance des véhicules
- Les engins de traction
- Technologies
- Le freinage
- Généralités



La prévention nécessite une action de formation

EVALUATION :

Au cours du dernier jour de formation, une évaluation théorique et pratique est réalisée par chaque participant individuellement et collectivement.

A l'issue des résultats, une Attestation de Stage et une Autorisation de Conduite seront délivrées à l'employeur.